



Retraites Régime Général et Complémentaires

Les Retraités Rackettés !

❑ **Régime général et complémentaires : c'est à un véritable racket que les retraités ont à faire face ! Se mobiliser et agir, retraités et salariés ensemble, pour défendre nos droits et nos pensions, c'est la seule voie !**

RÉGIME GÉNÉRAL

► Au 1^{er} avril, les pensions du régime général ont augmentées de + 1,3%.

Il s'agit de la hausse mécanique appliquée depuis les contre-réformes.

Ce calcul aboutit pour 2013 à une hausse des prix prévue (selon l'indice officiel) de 1,2%, auquel s'ajoute + 0,1%, de correctif 2012 (l'inflation 2012 avait été prévue à 1,8% alors qu'elle a été de 1,9%).

► Cette hausse a été immédiatement amputée par la nouvelle taxe gouvernementale sur les retraités de 0,3% au 1^{er} avril.

Seuls 2,5 millions de retraités aux pensions ultra-basses y échappent. Pour tous les autres, la hausse des pensions n'aura été en fait que de 1% !

Ce qui signifie que même d'après le très officiel indice des prix (qui sous évalue les hausses des produits les plus courants), les retraités ont vu leur pouvoir d'achat amputé. Et ce prélèvement supplémentaire a vocation à continuer les années suivantes. Voire à s'aggraver suivant les nouvelles « discussions » qui se sont engagées.

Cette baisse s'ajoute à celle que les retraités enregistrent depuis 1993, date de la contre-réforme des retraites qui a abouti à ne plus indexer les pensions sur la moyenne des salaires mais sur cet indice bidonné.

Outre la chute automatique du pouvoir d'achat qu'elle entraîne, le décalage entre les pensions retraites et les salaires s'agrandit tous les ans.



COMPLÉMENTAIRES

Le Medef est parvenu à ses fins pour les retraites complémentaires. Ou, tout au moins, au début de sa faim, car son appétit est insatiable. Il s'est donc trouvé des syndicats pour signer avec eux un accord de nouveau type.

Les pensions retraites complémentaires ne suivront plus l'indice bidonné officiel. Elles sont désindexées ! Evidemment le gouvernement n'a eu qu'à applaudir, l'exemple est donné.

Ainsi donc, à compter du 1^{er} avril :

► La complémentaire de tous les salariés, l'Arrco, a augmenté de + 0,8 % au lieu de 1,2% d'inflation prévue.

► La complémentaires cadres (et A.M techniciens), AGIRC, a augmenté de 0,5% au lieu de 1,2% d'inflation prévue.

Cet « accord » prévoit que cela continuera en 2014 (-0,7% en dessous de l'inflation) et 2015 (-0,4% en dessous de l'inflation).

Cette chute du pouvoir d'achat est vendue comme « normale » car « on ne pourrait pas faire autrement ». L'argument-rengaine ne change pas, sa vocation est connue :

- Faire accepter la répartition actuelle inéquitable des richesses. On touche pas !
- Avaliser le fait que 10% du PIB soit passé des poches du salarié au capital en 25 ans.
- Continuer la politique des allègements de cotisations patronales avec comme objectif le transfert des « charges » (sic) que payent les patrons... sur la population.



Retraites Régime Général et Complémentaires

Les Retraités Rackettés !

» Suite de la page 4 «

CE N'EST QUE LE DEBUT ? !

Cette situation scandaleuse n'empêche pas le gouvernement de considérer aujourd'hui que les retraités seraient en quelque sorte des privilégiés. Au bonheur de « l'alternance » ; les méthodes restent les mêmes !

Comme à chaque fois que l'ont veut porter un mauvais coup, l'Etat commande une enquête qui a pour vocation de préparer l'opinion. Cette fois-ci ce sont les retraités qui seraient, selon leurs dires, mieux lotis que les autres... !

Pour arriver à ce sinistre résultat, on va parler de moyennes en moyenne, rajouter le « patrimoine » aux pensions (!), mettre sur le même plan quelqu'un qui débute sa vie professionnelle (encore bien souvent à la charge des parents, retraités ou pas) à celui qui l'a terminé après plus de 40 ans de boulot. Tout est permis.

L'objectif c'est que l'opinion prenne en « jalousie » le retraité, comme elle a été appelé à prendre en grippe il y a peu le cheminot, le salarié de la fonction publique, le chômeur, le RSA etc... Diviser, diviser... eux, ainsi, ils règnent.

Pourtant les statistiques de ce même gouvernement montrent que :

» La pension moyenne est aujourd'hui de 1216 € (et 899 € pour les femmes), soit 23% de moins que le salaire moyen. Est-ce qu'ils ont essayé de vivre, eux, ne serait ce qu'un mois, avec 1300 € par mois ? Et la moitié des nouveaux retraités, victimes des contre-réformes, auront moins de 850 € : en dessous du seuil de pauvreté !

» 17% des retraités survivent avec moins de 600 €, chaque année, près de la moitié des nouveaux retraités ont une pension tellement faible qu'elle est portée au mini contributif qui est au maxi de 665 € si toutes les années ont été cotisées.

Les retraités et les salariés doivent agir ensemble, vite, car ce qui est urgent, c'est de ne pas les laisser faire et imposer une autre répartition des richesses !



Nouveau vol de vautours au dessus de nos retraites

■ Que le Medef soit rassuré : il n'est pas question de partage plus juste des richesses dans les réunions qui ont débuté. Les questions seraient :

Augmenter la durée de cotisation ?

C'est décider une baisse de la pension des futurs retraités. Selon le rapport du COR, les pensions sont calculées, aujourd'hui et demain, sur une durée moyenne de cotisation de 37 ans : les calculer sur une durée plus longue diminue la pension du futur retraité. Un jeune à son premier CDI à l'âge de 26 ans, avec 42 ans de cotisation cela veut dire une retraite à 68 ans. Après c'est quoi ... 70, 75, 80 ans... ??

Evolution des pensions inférieure à l'inflation ? Nouvelle hausse des prélèvements sociaux ?

Les pensions ne sont plus indexées sur le salaire moyen qui augmente plus que l'inflation et perdent du pouvoir d'achat : plus de 20% depuis 1994. Désindexer les retraites des prix c'est appauvrir sciemment les retraités, comme cela vient de commencer avec les complémentaires. Augmenter les prélèvements sociaux des retraités est de même nature : résultat identique !